

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

**Arrêté du 10 décembre 2012 portant nomination des membres
du comité de suivi de la mise en œuvre du droit au logement opposable**

NOR : ETL1229578A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'égalité des territoires et du logement,

Vu la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale, notamment son article 13 ;

Vu le décret n° 2007-295 du 5 mars 2007 modifié relatif à la composition du comité de suivi de la mise en œuvre du droit au logement opposable,

Arrête :

Article 1^{er}

Les représentants des organismes mentionnés aux *c, d, e* et *f* de l'article 2 du décret n° 2007-295 du 5 mars 2007 dont les noms suivent sont nommés membres du comité de suivi de la mise en œuvre du droit au logement opposable pour une durée de cinq ans à compter de la publication du présent arrêté, ou de cinq ans à compter de la date de publication de l'arrêté nommant les membres qu'ils remplacent.

En qualité de représentants du Conseil économique, social et environnemental

Titulaire : Mme BRISHOUAL (Rachel).

Suppléant : Mme GUICHET (Claire).

*En qualité de représentants du Conseil national des politiques de lutte
contre la pauvreté et l'exclusion sociale*

Titulaire : Mme de FLEURIEU (Agnès), en remplacement de M. SEILLIER (Bernard).

Suppléant : Mme EL HAYEK (Christiane), en remplacement de Mme JANUEL (Alice).

*En qualité de représentant de l'Observatoire national
de la pauvreté et de l'exclusion sociale*

Titulaire : M. VIGNON (Jérôme), en remplacement de Mme de FLEURIEU (Agnès).

En qualité de représentants de l'Association des maires de France

Titulaire : Mme GUILLEMOT (Annie).

Suppléant : M. JARLIER (Pierre).

En qualité de représentants de l'Association des régions de France

Titulaire : Mme COSSE (Emmanuelle).

Suppléant : M. LIOUVILLE (Jean-Pierre).

En qualité de représentant de l'Association des communautés urbaines de France

Titulaire : M. BRACHET (Olivier).

En qualité de représentants de l'Union sociale pour l'habitat

Titulaire : M. BERT (Thierry).

Suppléant : Mme FURET (Juliette).

En qualité de représentants de la Fédération des entreprises publiques locales

Titulaire : M. DURNERIN (Thierry).
Suppléant : M. de la RONDE (Pierre).

En qualité de représentants de l'Agence nationale de l'habitat

Titulaire : Mme ROUGIER (Isabelle).
Suppléant : M. MOUROUGANE (Christian).

En qualité de représentants de la Fédération des PACT

Titulaire : M. ROBEQUAIN (Daniel).
Suppléant : M. GERARD (Rémi).

En qualité de représentants de la Fédération nationale habitat et développement

Titulaire : M. NICOL (Christian).
Suppléant : M. PELENC (Michel).

*En qualité de représentant de l'Union nationale interfédérale
des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux*

Suppléant : M. CHAUDIERES (Claude).

*En qualité de représentants de la Fédération nationale
des associations d'accueil et de réinsertion sociale*

Titulaire : M. PIERRE (Gilles).
Suppléant : M. BREGOU (François).

*En qualité de représentants de l'Union nationale
des centres communaux d'action sociale*

Titulaire : M. GASCARD (Claude).
Suppléant : Mme DESCAMPS (Amandine).

En qualité de représentant de la Confédération générale du logement

Titulaire : M. FRECHET (Michel).

En qualité de représentants de la Confédération syndicale des familles

Titulaire : Mme FUMET (Élodie).
Suppléant : Mme CREMIEUX (Jacqueline).

*En qualité de représentants de la Confédération consommation,
logement et cadre de vie*

Titulaire : Mme BASCOUL (Simone).
Suppléant : M. RODRIGUES (David).

En qualité de représentants de l'Association Force ouvrière consommateurs

Titulaire : M. MISSE (Alain).
Suppléant : M. PERIO (Pierre).

En qualité de représentant de la Fédération du droit au logement

Suppléant : M. SEVERIN (Guy), en remplacement de Mme LE NET (Edwige).

*En qualité de représentants de la Fédération des associations pour la promotion
et l'insertion par le logement*

Titulaire : M. GACHET (André).
Suppléant : Mme ALONSO (Aurélie).

En qualité de représentants de la Fondation Abbé Pierre

Titulaire : M. ROBERT (Christophe).
Suppléant : Mme DERDEK (Noria).

En qualité de représentants de l'Association Les Enfants de Don Quichotte

Titulaire : Mme MONTEBELLO (Stella), en remplacement de Mme BRICAUD (Isabelle).
Suppléant : Mme BOUVOT (Alisson), en remplacement de Mme RAMBERT (Annick).

En qualité de représentant d'Emmaüs France

Titulaire : M. MOREL (Bruno).

En qualité de représentants du Secours catholique

Titulaire : Mme LE CŒUR (Victoire), en remplacement de M. BURKEL (Robert).
Suppléant : Mme NIEWIADOMSKI (Charlotte), en remplacement de M. CARDOSO (Hector).

En qualité de représentants d'ATD Quart Monde

Titulaire : M. GUERANGER (Jean-Yves), en remplacement de M. de SOUSA (Miguel).
Suppléant : M. de SOUSA (Miguel), en remplacement de M. BADUEL d'OUSTRAC (Guy).

En qualité de représentant de France Terre d'asile

Suppléant : M. PROSPER (Vincent), en remplacement de Mme PARDOEN (Claire).

En qualité de représentant de la Fédération nationale des SAMU sociaux

Titulaire : Mme MORILLON (Anne), en remplacement de Mme SIMONIN (Laure).

Article 2

Le directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'égalité des territoires et du logement, et au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 10 décembre 2012.

Pour la ministre et par délégation :
*Le directeur de l'habitat,
de l'urbanisme et des paysages,*
E. CRÉPON